

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	21 (1964)
Heft:	8
 Artikel:	Cours à option : exercices dans le terrain
Autor:	Weiss, Wolfgang / Burgherr, Hansruedi
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996356

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cours à option: Exercices dans le terrain

Texte : Wolfgang Weiss et Hansruedi Burgherr

Photos : Hugo Lötscher

Traduction : Noël Tamini

Qu'entend-on par exercices dans le terrain ?

Cette expression, à légère résonance militaire, paraît prêter à confusion. Certes, il va de soi que l'éducation physique constitue la base des capacités défensives de notre armée. Cependant, quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse des cours à option ou de toute autre activité incombant à l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, on ne saurait en aucune façon leur donner la moindre couleur militaire. Bien qu'un jeu dans le terrain mette à l'épreuve l'esprit combatif des jeunes, les cours à option dans le terrain ne tendent pas en premier lieu à favoriser l'émulation sportive, à exciter l'ardeur compétitive des gars, mais au contraire à leur faire livrer un combat contre la nature. La lutte sportive « pour l'existence » implique en effet une confrontation avec les éléments naturels, avec les conditions atmosphériques, le froid, la chaleur, la pluie, avec la nuit, avec le relief du sol, avec les difficultés de la recherche de nourriture, avec les animaux indésirables — fourmis, etc. — et d'autres problèmes inhérents à la vie sous tente.

Car celle-ci constitue la base des exercices dans le terrain. Qu'on ne se leurre surtout pas, en songeant simplement à la « vie » qui règne sur une place de camping ! Certes, ces vacances-là, peu chères et favorisant la paresse, se justifient parfois ; mais il n'y a pas là commune mesure avec nos cours à option. Ici, la valeur du « jeu » est d'autant plus grande que l'on est démunie de matériel « préfabriqué ». Il importe — cela va sans dire — d'abandonner à la maison la quasi-totalité des biens de consommation utilisés dans la vie ordinaire, car l'on compte plutôt sur l'improvisation et l'habileté personnelles pour découvrir et préparer tout ce qui est nécessaire. On fera donc bien de ne pas s'embarrasser de brûleurs à alcool ou de pliants et de leur préférer des outils et des cordelettes.

Pourquoi vivre sous tente ?

Question superflue. En effet, pour qui a déjà vécu sous tente la réponse coule de source. A celui-là les exercices dans le terrain sont familiers. Celui-là sait la joie, le plaisir et la satisfaction que l'on ressent lorsque s'exprime sa valeur personnelle, au contact d'une situation déterminée librement choisie. Celui-là comprend également tout ce que recèle d'ineffable et de fascinant un feu de camp. Il apprécie enfin à leur juste valeur les bienfaits d'une camaraderie véritable et toute naturelle. Quant au gars qui ignore encore tout de la vie de camp, qu'il ne tarde plus à en faire l'expérience, mais seulement s'il en éprouve vraiment le besoin. Avant de prendre une décision, qu'il songe que le camp ne dure pas 2 ou 4 heures, mais bien 24 heures sur 24 ! Alors, si tel gars désire se passer de la vie au camp, qu'il s'en passe complètement. Cette vie-là ne saurait d'ailleurs convenir aux éternels rouspéteurs, aux paresseux. Aussi le gars qui redoute les contrariétés fera-t-il mieux de rester à la maison.

Qu'en est-il de nos cours ?

Chaque année, 6 000 jeunes gens en âge EPGS participent à un cours d'exercices dans le terrain. Mais, en moyenne de chaque année, 15 moniteurs seulement viennent se former à notre cours de moniteurs. Cette évidente disproportion est due au fait que tous ceux qui participent avec succès à un cours de moniteurs de cours de base peuvent organiser ensuite des cours à option. Nous sommes heureux que nombre de ces moniteurs soient des scouts : ceux-là connaissent bien leur travail. Et les autres ? Nous avons dit plus haut ce que peut représenter un camp. Ses effets réels dépendent du moniteur. Sa personnalité, son esprit d'initiative et ses connaissances pratiques constituent en effet les facteurs déterminants de la réussite du camp. On nous a déjà abreuvi d'histoires désagréables relatives aux dévastations et au chahut de certains campeurs. Quelquefois également une lettre dans ce ton : « C'était un maximum... ! » Mais, nul doute que le moniteur bien à son affaire dirigera très bien son camp. Certes, il y faut des connaissances particulières, dispensées, par exemple, dans notre cours de moniteurs. Voici d'ailleurs ce qu'est exactement ce cours.

Cours de moniteurs d'exercices dans le terrain

On organise chaque année — sans distinction de canton ni de langue — un cours fédéral de moniteurs d'exercices dans le terrain. Il dure 6 jours et se déroule ça ou là, dans le cadre d'un camp monté au bord d'un lac, d'un cours d'eau ou en montagne. Participer à ce cours ne nécessite aucune connaissance spéciale. Il suffit — et il convient — de manifester un peu de bonne volonté. Figurent au programme des discussions, des conférences et du travail pratique, avec pour thèmes principaux : organisation et mise sur pied d'un camp, montage du camp proprement dit et construction des installations annexes, orientation dans le terrain et course d'orientation, jeux dans le terrain et jeux au camp, premiers secours, patrouille de reconnaissance, créations artistiques, feu de camp.



L'orientation dans le terrain, tel est un des principaux thèmes du cours, lequel permet de rafraîchir les connaissances de la carte et de la boussole, de les compléter, puis de les appliquer lors d'une course d'orientation sur piste.

Les membres de chaque groupe élaborent une course sur la carte, en fixent les postes, envoient leurs camarades à la recherche de ces derniers et courrent eux-mêmes selon les données élaborées par un autre groupe. Un parcours de nuit pourra déterminer dans quelle mesure on est capable de se déplacer de nuit dans le terrain.

On dort, on cuit et on mange par groupes de 6—7 participants, qui montent eux-mêmes leur tente et leur cuisine. Les modes de construction les plus divers peuvent y être réalisés. Le matériel « brut » déniché dans le terrain permet de préparer, par exemple, sommiers, foyers, tables, bancs, etc.

Les diverses tâches qu'implique le « ménage » du groupe sont accomplies à tour de rôle, de telle sorte que chacun aura, un jour ou l'autre, l'occasion de démontrer ses qualités de cuisinier.

Les installations communes comprennent une tente à matériel, une latrine, une place centrale et, selon l'état du terrain, d'autres constructions, telles que des échelles de corde, un radeau, des ponts (pont-levis), etc. Le camp et les installations annexes constituent la base de toutes les autres entreprises.



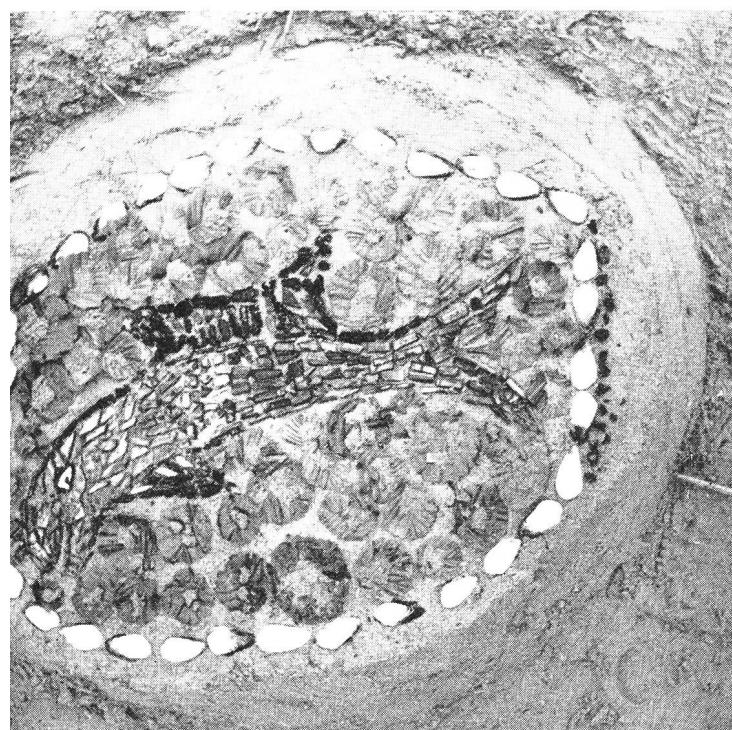


Il convient également d'organiser un grand jeu dans le terrain (dans le cas d'un lac, il s'agira, par exemple, d'une histoire de lacustres) et de petits jeux sur la place du village.

Une petite action de secours offre d'autre part l'occasion d'appliquer les connaissances acquises en matière de premiers secours. A ce propos, un transport de blessés peut mettre grandement à contribution les facultés d'imagination des participants.

Lors de l'exploration de la région et dans le cas de créations artistiques au camp, on a vu souvent certains gars chercher à épater leurs camarades, et d'autres s'extasier sur leurs propres capacités.

Il est impossible de « tout faire » en une semaine. C'est pourquoi il n'est pas question d'étudier telle ou telle forme de construction, telle ou telle possibilité de préparation d'un feu de camp. Au contraire, il s'agit bien davantage de donner des suggestions, des exemples, et de mettre en évidence quelques principes servant de base aux discussions et entretiens. Ces principes garantiront le départ d'entreprises personnelles et toujours renouvelées. D'ailleurs ...



... à chaque camp son cachet, ses particularités, reflet des membres qui le composent. Seul celui qui a déjà une fois participé à un camp en sait la vraie saveur. Dans le cœur des jeunes qui l'ont un soir allumé, le feu de camp laisse une flamme, qui alimente en eux le désir inassouvi de se retrouver dans cette vie faite de grandeur et de simplicité.

Principales prescriptions et directives relatives au cours à option «exercices dans le terrain»

Matières d'enseignement

Aménagement de bivouacs et de camps : montage des tentes, construction des foyers, des cuisines, des installations annexes.

Corvées au camp : connaissances des multiples activités nécessaires au «ménage du camp».

Connaissance de la carte et de la boussole : lecture de la carte, connaissance des diverses configurations du terrain, utilisation et manipulation de la boussole.

Orientation dans le terrain : au moyen de la boussole, de la carte, du soleil et de la montre ; initiation à la course d'orientation.

Croquis : croquis en plan, croquis panoramiques et graphiques de route.

Jeux de plein air : jeux de combat liés à l'orientation et au déplacement dans le terrain.

Exploration : connaissance de la faune et de la flore de la région ; histoire et caractéristiques de la région, visite des curiosités naturelles, etc.

Créations : totems, entrées de camp, décorations artistiques, etc.

Secours : initiation aux premiers secours, transport.

Le participant

Chaque jeune homme en âge EPGS a droit de participation. Les participants sont assurés par l'Assurance militaire fédérale dans le cas d'accidents survenant pendant l'activité EPGS.

Les participants peuvent obtenir des billets à demi-taxe pour les déplacements par chemin de fer ou en automobile postale. L'indemnité versée pour chaque participant à un cours à option est de 14 francs.

Le camp

Le nombre minimum de participants à un cours est de 5 jeunes gens donnant droit aux subsides.

La durée minimum du camp est de 5 jours de travail consécutifs (voyage compris). Le cours peut également être organisé en deux parties (par ex. 2x3 jours). Dans ce cas, la durée minimum du cours sera portée à 6 jours. On peut également combiner ce cours à option avec un autre ; la durée sera alors de 10 jours. Dans ce cas, le programme de travail du cours peut être réparti à volonté sur toute la durée du camp, mais à parts égales sur les deux cours.

Le camp doit être organisé sur territoire suisse.

Le camp doit être annoncé, par écrit, à l'Office cantonal EPGS. L'inscription doit renfermer les données suivantes : noms du chef de cours, du chef technique, des chefs de classe ; durée du cours ; lieu de stationnement ; nombre de participants. On y joindra en outre un programme de cours détaillé.

Dans la mesure du possible, on constituera des classes de 12 participants. En principe, ceux-ci seront logés sous tentes. Dans des cas spéciaux, ils le seront dans des baraquements militaires (par ex. Grindelwald) ou des casernes (par ex. Andermatt), pour autant toutefois que ces locaux ne soient pas occupés par la troupe. Dans ces cas-là, on percevra une taxe de logement. Les demandes à cet effet doivent être adressées le plus tôt possible au Commissariat central des guerres à Berne.

Des vivres peuvent être commandés auprès de ce même Commissariat.

Pour la présentation de camps ou pour l'instruction au camp, des films de

l'EFGS sont mis gratuitement à la disposition des groupements. Ils seront commandés auprès de l'EFGS à Maçolin au moins 15 jours avant la date de projection.

La direction

La direction générale d'un cours est confiée à un moniteur responsable, pouvant justifier de la formation suivante :

- a) avoir participé avec succès à un cours fédéral de moniteurs d'exercices dans le terrain ; ou
- b) avoir participé avec succès à un cours fédéral de moniteurs pour l'enseignement de base.

Celui qui ne peut justifier de connaissances techniques suffisantes doit s'ajointre un chef technique.

Le matériel

La Confédération prête aux groupements le matériel suivant :

Matériel de bivouac et de cuisine : tentes, couvertures, paillasses, gamelles (12 l.), bidons, gourdes, haches, pioches, pelles, lampes de poche, cordes.

Cartes : 1 : 50 000 CN (1 carte pour 2 part.). 1 : 100 000 Dufour (1 carte pour 2 part.).

Boussoles : Recta (1 boussole pour 3 part.).

Matériel sanitaire : sacoche à médicaments, boîtes à pansements, brancards, attelles.

Divers : salopettes.

Les commandes de matériel doivent être adressées 20 jours au moins avant le début du cours. Passé ce délai, la date de livraison du matériel ne peut être garantie.

